

Les Brèves

Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:



La FBAA se réjouit du maintien à 18 ans de l'âge minimum pour le permis de conduire D

En début de semaine, le Parlement européen a approuvé une mise à jour des règles en matière de permis de conduire. Bonne nouvelle pour le secteur des autobus de notre pays : l'âge minimum de 18 ans pour devenir chauffeur de bus peut être maintenu.

« Nous tendons la main aux pouvoirs publics belges afin qu'ils maintiennent à 18 ans l'âge minimum pour devenir chauffeur de bus. Les jeunes candidats enthousiastes doivent pouvoir continuer à embrasser cette profession en pénurie dès la fin de leur parcours scolaire », indique Pieter Van Bastelaere,

CEO de la FBAA.

➔ [Lire notre communiqué de presse](#)



Rencontre avec la nouvelle direction de Bruxelles Formation

Hans Dewit et Pieter Van Bastelaere, respectivement Senior Director et CEO du Fonds Social Bus & Car, ont rencontré mardi dernier la nouvelle direction de Bruxelles Formation (BF). **Laurence Rayane** (au centre sur la photo) est la nouvelle Directrice générale.

BF est un institut important à Bruxelles qui oriente et forme les candidats chauffeurs souhaitant intégrer le secteur privé. Le Fonds se réjouit de collaborer avec BF afin de contribuer à l'engagement de nouveaux collaborateurs pour les entreprises d'autobus.



NOUVELLE RUBRIQUE : Le saviez-vous ... ?

Désormais, vous trouverez dans cette newsletter une rubrique où nous rappellerons brièvement une règle qui peut vous être utile en tant qu'entrepreneur de bus ou d'autocar, dans vos activités quotidiennes.

Nous nous basons sur les questions et remarques reçues par notre Service Membres et d'autres collègues.

Notre première suggestion est la suivante : pour éviter une lourde amende en cas de contrôle, **à la fin de chaque journée de travail, votre chauffeur retire sa carte de conducteur de son véhicule.**

Nouvelle newsletter " Spécial Chauffeurs " : faites circuler l'info auprès de vos chauffeurs

Une nouvelle édition de la newsletter « Spécial Chauffeurs » a rejoint les boîtes aux lettres électroniques des exploitants d'autobus et d'autocars. Vous y trouverez des **informations utiles aux chauffeurs**.

Au menu de ce mois-ci :

- Retour sur les Awards FBAA pour les chauffeurs et mécaniciens
- La ville d'Anvers supprime des parkings pour autocars dans le centre
- Suspension de la LEZ à Bruxelles
- L'Entry/Exit System (EES)
- Nouveau module de formation FCBO
- 5 dangers mortels sur la route
- Bonus à l'emploi

➡ Consultez la newsletter "Spécial Chauffeurs » du mois d'octobre



📣 #Offre d'emploi

Le Fonds Social Bus & Car est à la recherche d'un·e '**Assistant·e**' pour renforcer son équipe.

Responsabilités :

- traitement des dossiers relatifs aux différents avantages sociaux
- élaboration de nouvelles procédures
- suivi du planning, des présences et des évaluations des formations
- gestion des différents agréments
- suivi du label de qualité ISO 9001
- gestion des communications entrantes et sortantes
- soutien des collègues pour l'organisation de réunions, de séminaires ou d'autres évènements.

Lieu : Haren

[→ Consulter l'offre d'emploi](#)



Quelles questions se posent
les sociétés de bus et d'autocars ?

[Découvrez ici les questions les plus
fréquentes](#)

Question fréquente



ERRATUM : Quand un exploitant doit-il compléter un formulaire A1 ?

La semaine dernière, nous vous informions de la nécessité de compléter le formulaire A1 et indiquions qu'il appartient au chauffeur de le faire, **alors que cette responsabilité incombe à l'exploitant**. En effet, lorsqu'un chauffeur est actif dans plusieurs pays, il appartient à l'exploitant de compléter le formulaire A1. En d'autres termes, lorsqu'un chauffeur est actif et voyage dans au moins un pays européen.

[→ Cliquez ici pour consulter la réponse complète](#) dans les 'questions fréquentes'

TEC : nouveaux tarifs dès le 1er février 2026

Le gouvernement wallon a approuvé les nouveaux tarifs du Tec à partir du 1er février 2026, intégrant une indexation de 2,15 %. Il a également validé une simplification de la grille tarifaire: **le système zonal disparaîtra au profit d'un tarif unique sur les lignes classiques**, tandis que l'abonnement annuel à 12 euros pour les 18-24 ans et les plus de 65 ans restera d'application. Les voyages sur les 31 lignes Express, en revanche, coûteront plus cher. (Belga)



CAR & BUS E-ZINE : Annie D'Handschoetter sous la loupe

Voilà 40 ans déjà qu'Annie D'Handschoetter est une valeur sûre au sein de la FBAA. Lors de la Réception de Printemps, Annie a reçu un Lifetime Achievement Award pour ses longues années d'implication en coulisses.

Dans l'e-zine Car & Bus, Annie revient sur sa carrière riche en souvenirs, en collègues et en moments marquants.

[!\[\]\(5a132f13505a6571904d622757b7a8f0_img.jpg\) Découvrez son histoire !](#)



Vidéo impressionnante : Une Clé en Or et un coeur grand comme ça !

Lors des Awards FBAA du 4 octobre dernier, récompensant les chauffeurs et mécaniciens, Said Nouredine a eu l'honneur de recevoir la Clé d'Or ! Une reconnaissance de ses longues années d'implication dans le secteur, mêlant passion et travail. Dans une vidéo, Said témoigne avec une fierté de ce qu'il apprécie tellement dans son métier :

▶ [Découvrez la vidéo de Said](#)

L'e-zine Car & Bus de novembre vous dit tout sur les Awards FBAA réservés aux chauffeurs et mécaniciens ! [Inscrivez-vous ici et recevez la prochaine édition par courriel.](#)

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU SECTEUR

Octobre

27

Commission CFA-BS



Réunion provinciale Hainaut



Conseil consultatif FBAA



Réunion provinciale Flandre orientale



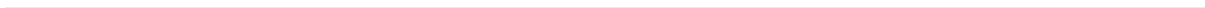
Organe d'Administration FBAA



Comité Fédéral Autocar

Les collaborateurs de la FBAA, de l'ICB, de FCBO et du Fonds social combinent le télétravail et le travail dans les bureaux à Haren. Voici leurs coordonnées :

- [l'équipe de notre fédération](#)
- [les collaborateurs du Fonds social](#)
- [l'équipe de l'ICB](#)
- [les collaborateurs de FCBO](#)



**FOUNDING
MEMBER**



MEMBER

